



Mesdames et Messieurs les délégués,
Chers sœurs et frères,
Chers invités,
Chers amis,

C'est avec une grande joie que je vous adresse mes très fraternelles salutations en Christ au début de cette Assemblée générale 2024 de la Fédération protestante de France. Je formule le vœu, pour nous tous, que cette assemblée soit un moment précieux de vie fédérative, riche de rencontres et de découvertes mutuelles, qu'elle soit bénie d'échanges féconds et de réflexions nourrissantes ; et qu'ainsi elle nous permette d'approfondir notre sens de l'appartenance à cette fédération d'Églises, de Communautés, d'Œuvres et de Mouvements héritiers de la Réforme qui se tiennent ensemble pour honorer leur commune vocation à témoigner de l'Évangile libérateur. Dans ce propos d'ouverture à notre Assemblée générale, je voudrais aborder avec vous trois points : premièrement évoquer à partir du mot d'ordre 2024 quelques aspects de la manière dont je perçois aujourd'hui les enjeux de la présence du protestantisme en France ; deuxièmement, vous exposer le choix stratégique et vocationnel qui me semble se présenter à la FPF aujourd'hui ; troisièmement, expliciter la singularité du protestantisme français, un aspect qui me semble aujourd'hui central pour le projet fédératif ; enfin je terminerai en vous invitant à porter votre attention vers quelques éléments de l'agenda du protestantisme français en 2024.

« Prenez soin les uns des autres ! »

« *Prenez soin les uns des autres !* » énonce en résumé le passage de la première épître aux Corinthiens que la Fédération protestante de France a choisi comme mot d'ordre pour 2024. Pour stimuler notre méditation, guider nos réflexions, nourrir notre action, la fédération a retenu une invitation à la sollicitude. Face aux multiples tiraillements et tensions qui gangrènent notre pays, tant au niveau social, économique que politique, cette exhortation à un sursaut de fraternité s'est imposée comme une leçon d'Évangile pour dégager une perspective dans un horizon sociétal bien sombre. Dans bien des sociétés occidentales, l'adhésion aux valeurs supérieures, forgées au lendemain de la Shoah dans un élan prophétique, sanctuarisée dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme et dans la Convention de Genève, s'effrite devant l'indigne exploitation politicienne des précarités, du sentiment d'insécurité, du manque de confiance. Dans notre société fragmentée, bien des personnes ont besoin que l'on prenne soin d'elles, dans les hôpitaux, en prison, dans les EPHAD ; les personnes esseulées, celles dont les conditions de vie ont été précarisées par l'inflation, où qui vivent avec le sentiment que la collectivité les méprise. Plus que jamais, il nous faut prendre soin les uns des autres, travailler notre attention à l'autre, développer une culture de la bienveillance, ou, pour reprendre le titre d'un livre de Cynthia Fleury, engager une « clinique de la dignité » qui atteste à chacun la valeur singulière de son existence.

La République promet à ses citoyens la liberté, l'égalité et la fraternité. De ces trois promesses, la fraternité est la seule qui nécessite l'engagement de tous, et la contribution de chaque citoyen. Par ailleurs l'Évangile déploie une vision d'un royaume fondé sur l'accueil et la bienveillance, la réconciliation et l'inclusion. Inlassablement, le Christ allait à la rencontre de personnes considérées, souvent d'abord par elles-mêmes, comme des gens de peu d'importance, assignées en marge de la société pour mieux être rabaisées, des femmes, des malades, des étrangers, des impurs. Or, il ne se contentait pas de les relever et de les encourager, il invitait à changer de logique, à se situer sans attendre au cœur de la communauté des vivants, au cœur du royaume. L'invitation à la sollicitude réciproque, exprime l'esprit même du grand commandement de l'amour de Dieu et du prochain. Elle nous rappelle combien l'attention à l'altérité est essentielle pour l'existence de chaque chrétien. Ainsi, cette invitation à prendre soin les uns des autres constitue d'une certaine manière une exigeante passerelle entre l'Évangile et la République, entre la

tradition judéo-chrétienne et la France. Avec cette exhortation, la fédération appelle de ses vœux un sursaut d'attention à l'autre pour que naisse une culture de la sollicitude et de la bienveillance et que s'estompent l'ignorance, l'indifférence et la peur.

Une telle culture de la sollicitude est aujourd'hui particulièrement attendue dans le cadre du dialogue interreligieux, et notamment dans nos relations avec les communautés juives et musulmanes de France. En effet, l'embrasement provoqué par l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023, a un impact désastreux sur nos frères et sœurs juifs et musulmans en France : peur de laisser transparaître son identité juive face à la recrudescence vertigineuse d'actes d'antisémitisme ; sentiment de stigmatisation d'une part des juifs amalgamé avec la démesure déployée par l'armée Israélienne, et d'autre part des musulmans désignés comme principaux auteurs des actes antisémites en France. Au cœur de cette compétition victimaire, celles et ceux qui cherchaient à marquer une attention à leurs sœurs ou frères, sont confrontés à une réelle crise de l'empathie. L'attention marquée à l'une des causes est immédiatement perçue par l'autre comme une ignorance, voire un mépris de sa propre situation.

Il nous faut collectivement prendre soin de nos sœurs et frères juifs. La résurgence d'un nombre d'actes et de propos antisémites à un niveau insoutenable est indigne de la France. Nous ne pouvons nous résoudre au fait que des citoyens français vivent dans la peur de leur identité juive et recommandent à leurs enfants de ne porter aucun signe qui pourrait dévoiler leur identité. De même, nous ne pouvons nous résoudre à admettre la stigmatisation de nos frères et sœurs musulmans qui souscrivent avec loyauté aux principes de la République. « *Prenez soins les uns des autres !* », ce mot d'ordre nous invite à un élan d'ouverture et de fraternité, à libérer notre créativité pour inventer toujours plus de liens fraternels, à nous engager sans réserve dans la rencontre et la découverte mutuelle pour déceler ce qui blesse et y apporter soin.

Depuis le 7 octobre, le conflit territorial entre Israël et la Palestine, a conféré une nouvelle acuité à la question religieuse en France. Il est pour l'instant moins question de laïcité ou de loi Confortant le respect des principes de la République, que de tension entre ceux qui sont sensibles à la question juive, et ceux qui vouent une attention particulière à la cause palestinienne. En bien des lieux, les relations fraternelles établies grâce à des années de dialogue interreligieux sont remises en question en un instant.

Le modèle universel que prône la République française, qui au nom de la laïcité accueille chaque citoyen dans son identité religieuse ou son agnosticisme, a aujourd'hui besoin d'une culture de la sollicitude pour abattre les murs de l'indifférence et conforter ce lien nécessaire pour faire société. Je suis surpris de voir combien les pouvoirs publics sont aujourd'hui réceptifs à la nécessité d'une meilleure connaissance du monde des religions ; combien ils sont demandeurs de réflexions pour garantir auprès de la jeunesse une meilleure éducation au dialogue interculturel et interreligieux. Des programmes de formation comme EMOUNA à Sciences Po, et l'IHEMR (Institut des Hautes Études du monde des religions) suscitent un intérêt grandissant. Les Églises, tout comme les Communautés Œuvres et Mouvements, gagneraient à favoriser la participation de leurs acteurs, pasteurs, cadres, à ce type de formation à la laïcité et au monde des religions, formation qui associent des étudiants de toutes origines culturelles.

Dans un tel contexte, les protestants sont attendus, eux qui par leur histoire ont appris à se tenir ensemble en assumant leur dissensus, eux qui ont développé une capacité à débattre sans ultimement se déchirer, eux qui savent se fédérer pour conforter leur témoignage et vivre leur idéal de service à la cité. Aujourd'hui c'est précisément là que nous sommes attendus.

La fédération à la croisée des chemins

Durant le second semestre 2023 un constat s'est imposé au Conseil de la FPF. La fédération se situe aujourd'hui à la croisée de deux chemins. Un choix d'ordre stratégique se pose : poursuivre sa mission de rassembler les expressions du protestantisme en France au risque d'accueillir des Églises plus instables parce que plus jeunes, plus tributaires d'une figure charismatique, significativement marquées par des influences culturelles exogènes, ou alors, recentrer son périmètre sur des Églises bien établies, sécurisées dans le cadre d'institutions stables et éprouvées.

Ce choix se pose dans un contexte où se multiplient les velléités d'adhésion à la FPF. En effet, la loi Confortant le respect des principes de la République (CRPR) a provoqué un élan d'adhésion. Pas moins d'une dizaine de demandes seront à traiter dans les prochains mois. Cette croissance annoncée est

homothétique, dans la mesure où à la fois des Églises plusieurs fois séculières sollicitent l'appartenance (la tradition anglicane en France, l'Église mennonite) et des Églises très jeunes, apparues au XXI^{ème} siècle (ICC).

Ce choix se pose également dans le contexte où le protestantisme français connaît de significatives mutations internes. Près d'un demi-million de personnes protestantes se sont installées en France entre 2009 et 2019. Ces apports, d'horizons culturels divers, brouillent les lignes de démarcation au sein du protestantisme. Un presbytérien d'origine camerounaise a parfois plus d'affinités avec un évangélique français qu'avec un membre de l'Église unie. À ce titre, le concept de « société liquide » forgé par le philosophe et sociologue Zygmunt Bauman pourrait s'appliquer au protestantisme français pour traduire le fait que nos repères classiques et historiques s'avèrent aujourd'hui insuffisants pour traduire nos réalités ecclésiales.

Enfin, ce choix se pose à un moment où une loi sur les dérives sectaires est à l'agenda politique de notre pays. L'État français veut se doter de moyens pour mieux protéger les personnes contre les abus de l'assujettissement religieux. Or, les pratiques de certaines Églises, notamment celles moins familières avec les normes du droit français, peuvent comporter dans la manière dont elles mobilisent le bénévolat de leurs fidèles ou leur soutien financier, des pratiques assimilables à une forme d'emprise.

Dans ce contexte fait d'un élan d'adhésion, de profondes mutations internes, et de risque de dérives, les statuts la Fédération protestante de France énoncent comme vocation d'accueillir et de rassembler les expressions du protestantisme en France. Dans l'article 1 il est dit « *Afin d'attester en France leur lien de communion et d'affirmer leur engagement commun à l'écoute et au service de l'Évangile, les Églises (ou Unions d'Églises) héritières de la Réforme, Communautés, Œuvres et Mouvements [...], forment ensemble la Fédération protestante de France. D'autres Églises (ou Unions d'Églises) protestantes, Communautés, Œuvres ou Mouvements ayant leur siège en France peuvent solliciter leur admission à la fédération.* »

Si la fédération devait s'engager à poursuivre cette mission d'accueillir et de rassembler les expressions du protestantisme en France, se poseront légitimement deux questions. Premièrement cette logique d'accueil est-elle inconditionnelle ? Existe-t-il un périmètre ? Un récit commun ? Quatre points permettent d'esquisser le périmètre fédératif :

- La capacité d'altérité, la volonté de se tenir ensemble en assumant nos dissensus ;
- L'adhésion aux convictions et engagements énoncés dans la charte de la FPF ;
- L'adhésion sans réserve aux lois de la République et au principe de la laïcité ;
- La volonté effective d'apporter une contribution à la vie de l'instance fédérative du protestantisme.

Et deuxièmement, faut-il prendre des mesures pour gérer le risque ? Quel accompagnement pour les Églises plus jeunes ? Quelles mesures statutaires pour protéger et conforter l'image de la FPF ?

En 2024, le Conseil de la fédération sera amené à travailler ce sujet. Il lui appartiendra d'identifier la ou les options à proposer à une prochaine Assemblée générale, et d'élaborer les mesures accompagnant l'option retenue. Je souhaitais, en explicitant cet enjeu, vous associer dès à présent à ces réflexions et offrir un espace d'échange en amont de ce travail.

J'en viens à mon troisième point qui prolonge notre réflexion par des considérations, non sur le périmètre, mais sur le récit du protestantisme fédératif.

Le protestantisme, une singularité plurielle

Dans notre pays, quand le protestantisme, cette minorité religieuse partie intégrante de l'histoire religieuse et culturelle de la France, est identifié, il suscite en règle générale une forme d'attrait. On lui reconnaît un esprit d'ouverture, une capacité de dialoguer avec la culture contemporaine, une éthique construite à la confluence d'un regard critique, d'une liberté de parole et d'un sens de la responsabilité, une pensée théologique digne d'intérêt. On voit dans le protestantisme une religion non cléricale, moins rive à la célébration des mystères éternels qu'à l'attention qu'elle porte à la vie des humains et de la société ; une famille confessionnelle fortement engagée dans l'action éducative, sociale et culturelle.

A contrario de cet attrait, la diversité de ses expressions rend difficilement perceptible la nature même du protestantisme. Les nuances théologiques et spirituelles, ecclésiales et culturelles, forgées durant des siècles, qui certes constituent notre richesse, tissent un voile d'opacité pour qui voudrait discerner l'essence singulière de cet archipel ecclésial. Il n'est pas rare que, *pars pro toto*, l'attention pour une situation particulière ou pour une branche particulière du protestantisme impacte l'image globale du protestantisme. C'est notamment la difficulté rencontrée avec la série de trois documentaires produits en avril 2023 par la chaîne Arte sur « Les évangéliques à la conquête du monde ». Dans celle-ci le monde évangélique français était assimilé à une branche particulière des *evangelicals* américains. Un parallèle hasardeux et contestable entre d'une part, des nationalistes blancs d'outre-Atlantique et d'autre part, un monde évangélique français, en quête de reconnaissance, revendiquant l'héritage de Martin Luther King, constitué notamment de Français afropéens !

L'action de la fédération doit relever le défi de promouvoir l'image d'une minorité plurielle, de lutter contre la distorsion de cette image quand l'attention médiatique se focalise sur un sujet sulfureux, d'écrire le récit singulier de cette pluralité.

Depuis sa création, la Fédération protestante de France atteste de la force de cet état d'esprit fédératif et de cette capacité du protestantisme français à se tenir ensemble dans le dissensus, à cultiver une écoute respectueuse dans le débat, même vigoureux, à persévérer dans l'action et la représentation communes, afin d'écrire ensemble le récit de la singularité du protestantisme.

Les membres de la FPF se tiennent ensemble, en ce qu'ils se reconnaissent mutuellement des chrétiens héritiers de la Réforme qui ont fait leurs principes théologiques du salut gracieux, reçu en confiance, adossé à l'autorité d'une parole à interpréter qui se fait parole de Dieu pour chacun. En cela, les protestants sont moins une religion du livre qu'une spiritualité de l'étude et de l'interprétation. Croire c'est chercher et non détenir un savoir ; croire c'est penser et non asséner des vérités liberticides ; croire c'est inscrire au cœur de son existence la relation au tout Autre et le lien aux autres ; croire c'est vivre de confiance et agir en espérance.

Les membres de la FPF se tiennent encore ensemble en ce qu'ils adhèrent aux principes d'une ecclésiologie non cléricale qui fonde la gouvernance de ses institutions sur la collégialité, la synodalité et des mandats limités dans le temps, et érige son témoignage sur le fondement du sacerdoce universel des croyants.

Enfin, les membres de la FPF se tiennent ensemble par un commun élan d'une foi en action, d'une spiritualité en quête de pensées (*fides quaerens intellectum*), d'une culture du débat en quête de connaissance approfondie et d'intelligence collective.

Il nous faut continuer, sans nous lasser, à écrire le récit de la singularité de ce protestantisme dont l'histoire a construit la si riche diversité. À cette fin, la fédération va penser les projets et mener les actions dans le cadre de son projet d'orientations stratégiques. Elle est bien cette famille d'Églises, de Communautés, d'Œuvres et de Mouvements, que tient ensemble la conscience d'une identité commune, et le sens partagé du bien commun. Elle se tient ensemble, non seulement pour son propre intérêt, mais aussi pour vivre ses convictions, conforter son témoignage et servir les humains.

Que toutes celles et tous ceux qui au quotidien incarnent le témoignage du protestantisme, portent sa présence au monde en posant des actes de foi et d'espérance, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude. L'agenda 2024 nous offrira de multiples occasions pour témoigner ensemble de ce qui nous habite.

Agenda protestant pour 2024

Permettez-moi avant de conclure ce propos d'esquisser quelques projets inscrits à l'agenda protestant pour 2024.

L'agenda politique va nous tenir en haleine. Après l'avis du Conseil constitutionnel de jeudi dernier, nul doute que les articles de la loi immigration censurés pour vice de forme, referont surface. Le climat social tout comme le glissement que traduit le parcours chaotique de cette loi nous appellent à exercer la plus grande vigilance. Par ailleurs nous aurons plusieurs autres projets de loi à surveiller : le Président de la

République a annoncé pour ce trimestre deux projets de texte sur la fin de vie, l'un programmatique pour soutenir sur une période décennale le développement en France d'une culture de soin palliatifs, l'autre pour faire évoluer le cadre législatif et ouvrir en France, dans certaines conditions très restrictives, un droit d'accès à l'aide active à mourir. Un projet de loi sur les dérives sectaires est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale mi-février. Sans compter la constitutionalisation de la liberté d'avorter.

Enfin, à l'occasion des élections européennes, la Fédération protestante de France prépare un plaidoyer commun avec l'Église protestante en Allemagne (*Evangelische Kirche in Deutschland*). Par cette démarche nous souhaitons rappeler les enjeux proprement européens de cette échéance, régulièrement détournée à des fins de politique intérieure. L'Union européenne, bien plus que les États membres, écrit les grandes lignes de la vie des européens. Ces élections méritent un débat à la hauteur de ses enjeux. C'est ce que les protestants français et allemands feront valoir.

L'agenda événementiel 2024 du protestantisme français comporte de nombreux rendez-vous, notamment le 170^{ème} anniversaire de la création de l'aumônerie protestante aux armées que nous envisageons de commémorer dans le cadre d'une célébration œcuménique aux Invalides et d'un ravivage de la Flamme de la tombe du Soldat inconnu ; le 100^{ème} anniversaire de la présence de l'Église protestante arménienne en France, le 50^{ème} anniversaire de la création de l'ACAT, le 30^{ème} anniversaire de la mort de Jacques Ellul.

Nous marquerons également d'un geste symbolique le 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Edmond Fleg, fondateur avec Jules Isaac de l'Amitié judéo-chrétienne.

Nous participerons à la fête universelle du sport à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, notamment avec une équipe d'aumôniers présents dans le village olympique, et de tout cœur à la réouverture au culte et à la culture de la cathédrale Notre-Dame de Paris, de même qu'à l'accueil à Paris de la rencontre internationale pour la paix organisée par Sant'Egidio.

Enfin, permettez-moi de mentionner les commissions, les pôles, les groupes de travail de la fédération. Pris dans l'élan du travail sur le projet stratégique, ils vont relever les défis qu'ils se sont fixés : le plaidoyer écologie et justice climatique vise à développer l'assise de la conscience de l'urgence climatique dans les milieux protestants, le travail sur les violences spirituelles et sexuelles vise l'élaboration d'un code de déontologie pour les ministres du culte, la création d'une cellule d'écoute et de conseil anonyme, l'organisation de formations pour les responsables religieux et associatifs, sans oublier l'organisation du dîner des protestants maintenant bien institué à Paris.

Je conclus en renouvelant pour chacune et chacun mes vœux de paix et d'espérance pour l'année 2024, je vous laisse porter haut cette parole de l'apôtre Paul : « *Prenez soin les uns des autres !* » (1 Corinthien 12,20-27). Que ce mot d'ordre nous encourage à assurer inlassablement un rôle de facilitateur des relations fraternelles entre les communautés religieuses ! Qu'il nous encourage à imaginer des gestes de fraternité qui traduisent l'horizon universel de la grâce de Dieu !

Je vous remercie pour votre attention.